

2.6.1 - La maîtrise des dangers de la forêt

La Forêt de Meudon

mise à jour: 23/01/2013

Le parcours aménagé se situe à 7 km de Paris, sur une route forestière fermée à la circulation des véhicules depuis 18 ans sur la partie en plateau de la forêt domaniale de Meudon. Le sentier forestier a été sécurisé et agrémenté d'un parcours pédagogique, sensoriel et ludique à destination de tous les publics et toutes les formes de handicaps.

L'accès des personnes à mobilité réduite et des non-voyants à ce site remarquable à l'intérieur d'un boisement a pu se faire grâce à l'installation d'un platelage en bois de 70 mètres. Mais outre ce cheminement, ce sont les éléments de signalétique d'interprétation qui sont innovants : du mobilier sensoriel et des pupitres en relief et braille, une borne audio, un fil d'Ariane et des bandes podotactiles...

L'appui d'un membre de la Fédération des Aveugles de France a été requis pour tester et valider les visuels, le mobilier et les éléments du parcours. Une borne vocale permet d'informer le public sur des thèmes proposés le long du circuit.

Le public fréquentant le parcours apprécie le caractère informatif et ludique des ateliers, l'intégration de l'équipement dans le milieu.

Le projet a pu voir le jour grâce à une forte volonté de l'ONF d'ouvrir ses forêts et de les rendre accessibles à tous. Pour ce dossier, l'office s'est associé à une fondation d'entreprises (gestionnaire immobilier) qui souhaitait s'impliquer dans des actions de préservation de l'environnement et de soutien à toutes les formes de handicap. Il a été mené en concertation avec des associations et publics handicapés. La forêt de Meudon étant un site inscrit, il a été obligatoire de soumettre une demande d'aménagement auprès de la Diren* d'Ile-de-France. Il a fallu également aplanir les dangers potentiels du milieu forestier comme les obstacles, les risques de glissade ou la chute de branches.

Les seniors plébiscitent la mise à disposition de bancs et tables de repos repartis sur l'ensemble du parcours. De plus, le sentier a été nommé aux Trophées de l'Accessibilité 2011.

Le conseil du gestionnaire : « prévoir 18 mois entre le démarrage de la réflexion et la réception des travaux du fait de la nécessaire consultation des usagers ».

Site : Forêt de Meudon

Statut du site : Site inscrit - forêt domaniale

Type de réalisation : aménagement d'un parcours pédagogique en forêt accessible à tous

Contact : Séverine Rouet, chef de produit,
01 40 19 79 44, severine.rouet@onf.fr ;
Gilles Boncori, chef de projet, 01 47 50 57 19, gilles.boncori@onf.fr.

Partenaires : Association des Paralysés de France, Fédération des Aveugles de France, Association Valentin Haüy, UNAPEI, Comité départemental du tourisme 92, Office national des Forêts (conseils, financement), Fondation d'entreprise Gécina (financement), entreprise SACER (stationnements), entreprise Ferre (travaux de voirie et aide à la pose des équipements), ateliers bois de l'ONF Picardie et Normandie (mobilier), société PHITEC (borne vocale), société tactile Studio (handicap visuel), aquarelliste Florence Clément (illustrations), société Asquali (fourniture de senteurs).

Coût : 150 000 €

Calendrier : 18 mois

Label pour les 4 handicaps

